

Firminy

Déviations du boulevard Fayol: la lueur d'espoir du Département

Depuis plus de 50 ans, la déviation du Boulevard Fayol a fait couler beaucoup d'encre mais la situation n'a pas pour autant vraiment évolué. Le boulevard continue à être fréquenté par des centaines de camions, au grand dam des riverains. Un courrier de Jérôme Lacroix, vice-président du Conseil départemental, laisse penser que le projet pourrait enfin démarrer.

Inquiète de ne pas voir beaucoup d'évolution dans le dossier de la création d'une voie nouvelle dans le vallon de l'Echappé, l'Association de défense des riverains du boulevard Fayol a adressé un mail au Conseil départemental en janvier dernier.

Une réunion prévue au mois de juin

Une réponse signée de Jérôme Lacroix, vice-président du Conseil départemental, en charge de ce dossier, vient de lui être adressée début mars. Dans celle-ci, le vice-

président fait le point sur ce dossier qui avance beaucoup plus lentement que prévu. « Tout d'abord, je souhaite rappeler la complémentarité entre le projet de création d'une voie nouvelle dans le vallon de l'Echappé (RD500) sous maîtrise d'ouvrage du Département et celui concernant l'échangeur de la Croix Bleue (RN88), dont la Métropole de Saint-Etienne porte les études d'opportunité ».

On se souvient en effet que la construction d'un boulevard urbain, dans le Vallon de l'Echappé, est un projet qui avait capoté de justesse, il y a quelques années, peu avant que démarrent des travaux sur le rond-point du Bas de la Côte. Il est aujourd'hui lié à la création d'un échangeur sur la RN88 au niveau de la Croix Bleue, au Chambon-Feugerolles.

« Pour information, poursuit Jérôme Lacroix, le comité de pilotage du 9 janvier dernier... a permis de faire une première présentation des scénarios d'aménagement envisagés, tout en mettant en avant la nécessité

d'approfondir certains points de réflexion ».

« Je tiens à vous rassurer sur la volonté du Département »

« Une prochaine réunion est prévue au mois de juin prochain pour préciser les suites qui seront données ». Un bureau d'étude spécialisé aurait, au dire de l' élu, « commencé son travail, en 2024, en réalisant le volet de l'étude d'impact ».

Si le projet avance beaucoup moins vite que prévu, le Conseil départemental souhaite rassurer les riverains: « Je tiens à vous assurer de la volonté du Département de poursuivre le travail engagé sur le dossier de création d'une voie nouvelle dans le vallon de l'Echappé ». En conclusion, le vice-président propose de « faire un nouveau point sur cette opération au cours d'une réunion qui pourrait avoir lieu sur site et programmée dans le courant du second semestre de cette année ».

● De notre correspondant Jean-Marc Berthomier



Le contournement de la RD500 par le vallon de l'Echappé se fait toujours attendre. Chaque jour, des centaines de véhicules empruntent le boulevard Fayol.

Photo Jean-Marc Berthomier

Plus de 50 ans d'histoire...

Années 1970 : La nécessité d'une déviation du boulevard est devenue une évidence.

Années 1980 : La déviation devient indispensable, aucune construction n'est autorisée sur les terrains du futur tracé.

17 juin 1992 : Inscription au POS (Plan d'occupation des sols) de la commune du Chambon-Feugerolles.

1^{er} juillet 1998 : Inscription au POS de la commune de Firminy.

28 juin 2001 : Présentation en réunion publique du projet. Mise en service envisagée en 2005.

21 et 25 juillet 2006 : Arrêtés préfectoraux portant respectivement autorisation au titre de la loi sur l'eau et déclaration d'utilité publique.

11 au 26 octobre 2010 : Enquête parcellaire sur les deux communes concernées.

8 décembre 2010 : Le préfet vient annoncer à Firminy que les travaux du giratoire peuvent débuter.

13 janvier 2011 : Le préfet proroge la DUP de 5 ans.

Septembre 2011 : Désignation de l'entreprise pour les travaux du giratoire du Bas de la Côte, l'ordre de préparer les travaux est signé.

24 avril 2012 : La cour administrative d'appel de Lyon annule l'arrêté de déclaration d'intérêt public du 25 juillet 2006.



L'Association de défense des riverains ici, en 2011 devant la préfecture de la Loire. Photo fournie par l'association

29 mai 2015 : En mairie de Saint-Just-Malmont, en présence des décideurs économiques, des présidents des CD 42 et 43 et des élus des deux départements, est soulignée la nécessité impérieuse de réaliser la déviation du boulevard Fayol.

7 avril 2017 : Annonce officielle de la construction du boulevard urbain.

7 juin 2019 : Le lancement du projet est annoncé officiellement au Chambon-Feugerolles en présence du président de Région, du président du CD42 et des maires.

2020 : Échéancier officiellement annoncé mais pas respecté.

2021 : Études de trafic et consultation publique.

2022 : Études d'avant-projet.

2023 : Enquêtes publiques.

2024 : Acquisitions foncières.

2025 : Consultation des entreprises.

« Ce n'est pas en 2025 que nous allons abandonner »

À la suite de la lettre reçue de la part du Conseil départemental, le bureau de l'Association de défense des riverains du boulevard Fayol a demandé à rencontrer Julien Luya, le maire de Firminy et conseiller départemental, pour faire un point sur le dossier et connaître son sentiment. Désireux d'en savoir plus sur l'avancée du dossier, les responsables de l'association attendent impatiemment qu'une date soit fixée. Daniel Cartier, coprésident de l'association, résume la position des riverains.

« Nous n'avons pas organisé notre assemblée générale en 2025, l'association n'ayant rien à annoncer sur le dossier principal, c'est-à-dire celui de la déviation. Nous n'avons rien à dire, sinon de constater que l'échéancier du Conseil départemental était loin d'être respecté. Nous nous sommes inquiétés de ne plus avoir de nouvelles depuis une réunion en mairie en septem-



Daniel Cartier, coprésident de l'association de riverains. Photo Jean-Marc Berthomier

bre 2024. Patiemment, nous avons attendu que l'on veuille bien répondre à nos sollicitations adressées par courrier et par mails. Le Conseil départemental nous annonce aujourd'hui, dans sa lettre, une réunion sur le site dans le courant du deuxième semestre 2025, nous attendons donc cette rencontre pour fixer la date de notre

assemblée générale. Après un échange téléphonique avec Julien Luya, nous envisageons de convoquer notre assemblée dans la foulée. Nous souhaitons que la date de cette visite soit annoncée suffisamment à l'avance. Il n'y a pas si longtemps, l'échéancier prévoyait le début des travaux pour 2025, nous laissons chacun en déduire ce qu'il voudra, ce dossier ayant connu tellement de rebondissements depuis 2001. Ce n'est pas en 2025 que nous allons abandonner. Des sommes importantes ont été investies depuis les années 70 en études et en acquisitions de terrains par le Département, sous les présidences de M. Neuwirth, Clément, Bonne et Ziegler. En 2016, la collectivité s'est même payée - à quel tarif? - un cabinet parisien pour aboutir à débaptiser le nom de « déviation du boulevard Fayol » en « création d'un boulevard urbain dans le vallon de l'Echappé ».